

Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2022

Les actionnaires de la société Aradei Capital SA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 19 avril 2022, à 10 heures, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Nawfal BENDEFA, Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaires aux Comptes, a approuvé à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende global au titre de l'exercice 2021 de 18,22 dirhams par action, réparti comme suit :

- Un dividende ordinaire de 1,05 dirham par action ; et
- Un dividende exceptionnel de 17,17 dirhams par action.

Ces dividendes seront mis en paiement, selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 17 mai 2022.